

# L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°213 du Jeudi 24 Août 2023

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail: lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Coupe du Congo de football

## Les Diables-Noirs ont décroché la timbale, pour la dixième fois


 (P.12)

### Elections sénatoriales

## Le P.c.t conforte sa domination, l'opposition recule, le tout sur fond d'interrogations démocratiques

Le dépouillement public des votes dans un bureau.



 (P.3)

Département de la Sangha

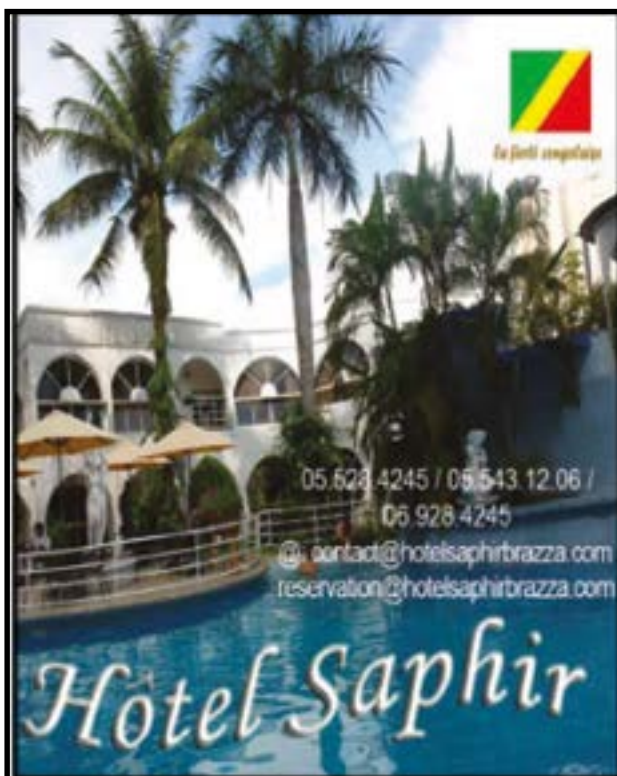
## L'O.c.d.h dénonce un pillage à huis clos, dans l'exploitation minière

 (P.2)

63<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance du Congo

## Un défilé militaire comme clou des manifestations nationales à Brazzaville

 (P.4)



MINISTÈRE DU COMMERCE, DES APPROVISIONNEMENTS ET DE LA CONSOMMATION



### UA-2023 : ACCÉLÉRATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAF

Plus que **6 ans** et quelques mois avant l'ouverture des frontières.  
Tous les opérateurs économiques, doivent dès à présent adapter leurs modèles économiques avant l'ouverture des frontières.  
L'Afrique ne sera plus qu'un seul espace économique.

**CANAL+**

L'UEFA CHAMPIONS LEAGUE ET LES + GRANDS CHAMPIONNATS EN EXCLUSIVITE





Département de la Sangha

# L'O.c.d.h dénonce un pillage à huis clos, dans l'exploitation minière

**Sous la houlette de son directeur exécutif Franck Chardin Aubin Tchibinda, l'O.c.d.h (Observatoire congolais des droits de l'homme), a organisé, lundi 21 août 2023, à Brazzaville, une conférence de presse à travers laquelle il a rendu public un rapport de situation sur l'exploitation minière dans le Département de la Sangha. Il en ressort que l'exploitation minière dans ce département est un «pillage à huis-clos, au mépris des droits humains et de l'environnement».**

Dans son mot liminaire, Franck Chardin Aubin Tchibinda a tout d'abord situé la presse sur le territoire où se déroule l'exploitation minière en question. Il s'agit du «Département de la Sangha, dans le Nord-Ouest du Congo-Brazzaville, qui regorge d'une richesse naturelle inestimable avec le District de Souanké comme épître», a-t-il dit. Le directeur exécutif de l'O.c.d.h estime que «ce territoire présente une dualité saisissante: d'un côté, un sous-sol gorgé de minerais d'or et de fer et de l'autre, un écosystème forestier vital pour la planète».

L'O.c.d.h a fini par découvrir que «cette région est en proie à un pillage systématique orchestré par des entreprises minières.



Selon l'O.c.d.h, l'exploitation minière, comme l'or, se fait avec beaucoup de dégâts sur l'environnement.

Cette situation préoccupante résulte d'une faille de gouvernance flagrante au sein de l'Etat congolais, défaillant dans ses missions régulatrices et de contrôle, laissant le champ libre aux exploitants, notamment chinois et ouest-africains, pour mener une exploitation sans scrupule, au mépris

des normes environnementales et du bien-être des communautés locales et des autochtones de Souanké».

Dans sa communication, Franck Chardin Aubin Tchibinda a insisté sur le fait que la toile de fond de ce pillage environnemental et social réside en partie dans une faillite de l'Etat



Franck Chardin Aubin Tchibinda, directeur exécutif de l'O.c.d.h.

congolais. Les institutions compétentes, chargées de veiller à la régulation, à l'organisation, au contrôle et même à la répression des activités minières illégales semblent avoir abdiqué de leurs responsabilités. Les conséquences qui en découlent sont: forêts dévastées; écosystèmes perturbés. Les populations autochtones, autrefois en harmonie avec leur environnement, subissent, aujourd'hui, les dommages collatéraux de cette anarchie minière.

Pour l'O.c.d.h, le pire dans tout cela est que ce pillage favorise principalement les entreprises chinoises et ouest-africaines, des

acteurs qui, pour maximiser leur profit à court terme, ignorent ostensiblement les normes réglementaires en vigueur. Les vastes étendus de forêts nécessaires à la stabilité écologique de la région et à la subsistance des communautés locales, sont sacrifiées au nom de la cupidité et du profit immédiat. Les populations riveraines et les autochtones de Souanké sont laissées en marge de ce processus décisionnel, sans moyens effectifs pour faire valoir leurs droits légitimes.

L'O.c.d.h estime que cette situation nécessite des mesures ou des initiatives correctives de la

part de toutes les parties prenantes, notamment le gouvernement, les leaders communautaires locaux conjointement avec les organisations de la société civile, les sociétés d'exploitation minière, la communauté internationale à travers les partenaires techniques et financiers.

A l'issue de son enquête, l'O.c.d.h recommande au gouvernement de rendre public sur un site Web dédié aux permis d'exploitation accordés aux sociétés minières, d'organiser, par le truchement des directions départementales respectives des mines, de l'environnement et du développement rural, les missions périodiques d'itinérance, de contrôle, de suivi, de redressement et de répression des violations des normes légales en matière de protection de l'environnement, de former les magistrats et autres auxiliaires de justice sur le droit de l'environnement, le droit minier et sur la justice réparatrice en matière d'environnement, d'obliger les sociétés d'exploitation minière à approvisionner un compte séquestre auprès de la B.e.a.c (Banque des Etats d'Afrique centrale), en fonction des dégâts prévisibles et de la remise en l'état des lieux avant toute exploitation, conformément à la superficie du permis minier, etc.

Joseph MWISSI NKIENI



Elections sénatoriales

# Le P.c.t conforte sa domination, l'opposition recule, le tout sur fond d'interrogations démocratiques

**Le ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, a proclamé, mardi 22 août 2023, les résultats des élections sénatoriales qui se sont tenues le dimanche 20 août. Sans surprise, le P.c.t (Parti congolais du travail), le principal parti de la majorité présidentielle sous l'ère Denis Sassou-Nguesso, a conforté sa domination individuelle de la chambre haute du parlement avec 52 sénateurs sur un total de 72. Il a fallu une certaine acrobatie politique pour que l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale), le parti leader de l'opposition, décroche un siège alors que son challenger, l'U.d.h Yuki (Union des démocrates humanistes), est maintenu à l'écart. Seuls, des indépendants, avec sept sièges, constituent la deuxième force politique dans cette chambre de modération de la vie politique nationale. Mais, nombre d'observateurs s'interrogent si cette configuration reflète réellement l'assise démocratique des partis.**

Le P.c.t a, en effet, augmenté son écrasante majorité au sénat, passant de 44 sièges dans la précédente législature à 52 aujourd'hui, sur 55 candidats présentés. Il a raclé la plupart de ses nouveaux sièges chez les indépendants qui, dans la législature passée, avaient un total de 12 sièges contre 7 aujourd'hui. Parmi les indépendants, il y a Mme Andréa Sassou-Nguesso, fille du Chef de l'Etat, qui fait ainsi son entrée au sénat, après avoir échoué à deux reprises aux législatives à Kinkala, dans le Pool (2017) et à Madibou, à Brazzaville, en 2022.



Le dépouillement public des votes dans un bureau.

même, le sénateur Gaspard Kaya Magane, président de l'U.d.l.c, a pu sauver sa tête dans la Bouenza.

Il faut dire que le vote sénatorial étant indirect, ce sont les élections locales qui déterminent le poids électoral des partis politiques. Or, à ce niveau, les calculs par péréquation ne sont pas maîtrisés par tout le monde. Ainsi, on peut trouver un parti qui peut disposer d'un élu à la députation dans une circons-



Pierre Ngolo va conduire la nouvelle chambre sénatoriale.

Autres partis de la majorité à avoir maximisé leurs gains, le R.d.p.s (Rassemblement pour la démocratie et le progrès social) qui dispose désormais de 3 sièges contre 2 auparavant, et le Club 2002 Pur (Parti pour l'unité et la république) qui a maintenant 2 sièges contre 1 dans la précédente législature. Pour ce dernier, son fondateur, Wilfrid Guy César Nguesso, qui avait renoncé à la politique pour se consacrer à son engagement religieux en tant que pasteur, est devenu sénateur, élu à Pointe-Noire, renouant ainsi avec la politique.

Les autres partis de la majorité ont gardé le même score, soit 2 sièges pour le Mar (Mouvement action et renouveau), 1 siège respectivement pour le M.c.d.d.i (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral) occupé par

Mme Théodorine Miakongo Kolélas, sœur aînée du président de ce parti, Euloge Landry Kolélas, et 1 siège pour le R.c (Rassemblement citoyen), parti fondé et dirigé par le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou. Enfin, à la majorité, deux partis ont perdu leurs sièges uniques. Il s'agit de la D.r.d (Dynamique pour la république et le développement) de l'ancien ministre et haut-commissaire Hellot Matson Mampouya qui a perdu son siège dans le Pool, et le Pulp moko molé (Parti pour l'unité, la liberté et le progrès) dont le leader, Jean-Didace Médard Moussodia, a perdu l'élection à Brazzaville, en cherchant à remplacer son sénateur sortant, Ludovic Robert Miyouna. A l'opposition, l'U.pa.d.s, qui disposait de 2 sièges (Ange Edouard Pounqui et Joseph Dhadié Yédikissa) obtenus

dans son fief de la Bouenza, les a perdus. Le parti dirigé par Pascal Tsyty-Mabiala va se contenter d'un siège, avec l'élection acrobatique, dans le Niari, son fief politique, de sa candidate, Mme Elisabeth Mapaha. Celle-ci était en effet sortie 6<sup>ème</sup>, à égalité de voix avec un candidat indépendant. Il aurait fallu donc un deuxième tour de vote, pour les départager. Le ministre de l'intérieur a annoncé par la suite que ce candidat indépendant s'était retiré, laissant ainsi la place à Mme Mapaha.

Le P.r.l (Parti républicain libéral) du ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, a perdu son siège de Brazzaville, avec le départ du sénateur Euloge Henri Rock Ondziel Onna, pour en conquérir un dans le Pool, avec l'élection de sa candidate, Mme Moundélé-Ngollo née Rebecca Loubienga. De

### Benjamin Bounkoulou n'est plus

Au moment où nous mettons cette édition sous presse, mercredi 23 août 2023, nous venons d'apprendre le décès, à Suresnes, en France, à l'âge de 81 ans, à la suite d'une longue maladie, de Benjamin Bounkoulou, président de l'U.r (Union pour la république), parti membre de la majorité présidentielle, vice-président du Cese (Conseil économique, social

et environnemental), diplomate de carrière, ancien ministre des affaires étrangères, ancien premier vice-président du sénat (de 2002 à 2011). Toutes nos condoléances à ses proches.

cription, ce qui signifie qu'il a eu la majorité des voix, mais n'avoir qu'un seul conseiller élu, alors qu'il devrait avoir la majorité des conseillers dans cette circonscription. Le P.c.t dispose de 650 conseillers locaux sur un corps électoral total de 1.154, soit 56,32% et surtout, il détient la majorité de conseillers dans presque tous les conseils départementaux et municipaux à travers le pays.

Rappelons que les élections sénatoriales permettent de désigner les 72 sénateurs, soit 6 sénateurs pour chacun des 12 départements du pays, pour un mandat de 6 ans. Les prochaines sénatoriales auront donc lieu en août 2029. Les aspects particuliers de ces sénatoriales, dans nos prochaines éditions!

Jean-Clotaire DIATOU



## Editorial

### La démocratie, seul système politique pour l'avenir de l'Afrique!

C'est drôle de voir des acteurs de l'élite intellectuelle africaine, se fier à des faits et déclarations publiés dans les réseaux sociaux et y fonder leurs prises de position. Il n'y a qu'à voir comment la vague de soutien au coup d'Etat au Niger a envahi les réseaux sociaux. Le moindre fait en faveur des militaires putschistes de Niamey, partagés dans les réseaux sociaux, est pris comme parole d'évangile. C'est vachement étonnant. Autant on peut comprendre que face à un pouvoir élu, qui n'arrive pas à répondre aux attentes du peuple, on se jette dans les bras du premier aventurier venu, autant on doit savoir que les principes restent intangibles. Un pouvoir exercé de manière tyrannique, sous le symbole du treillis militaire, n'a jamais été en faveur d'un peuple. Les intérêts peuvent se croiser à un moment donné, mais ils finissent toujours par diverger. L'intérêt du peuple à la liberté, au respect des droits de l'homme et à la légitimité populaire du pouvoir d'Etat finit toujours par contrarier l'intérêt militaire à ne jamais rendre comptes et à imposer la discipline populaire par le canon. Ça ne marche pas; ça finit par faire des martyrs. Le Tchad est là pour nous en montrer un exemple grandeur nature dans l'actualité.

Par ailleurs, qui mieux que Sékou Touré a bravé le pouvoir colonial? Et pourtant, il était devenu le dictateur honni par son peuple qu'il avait paradoxalement libéré de l'humiliation coloniale pour le soumettre à sa dictature personnelle. Dans les Etats modernes, tout est aventure en dehors de la démocratie comme système d'organisation politique. Les Etats africains n'étant pas de création issue de la volonté des peuples africains, mais plutôt des accidents de l'histoire de la part des aventuriers européens ayant découvert les richesses du sous-sol africain, ils ne peuvent s'apprêter à des régimes dont la seule légitimité est la force du canon. Il faut l'adhésion des peuples dans leur complexité naturelle que représente la multiplicité de leur composition ethnique, pour tenir.

Alors, quand on voit les manipulations des faits dans les réseaux sociaux pour faire passer les régimes putschistes d'Afrique de l'Ouest comme étant les plus anti-néo-coloniaux, c'est comme si on se mettait à réinventer la roue. Aujourd'hui, l'Afrique est au défi de jouer son destin dans un monde intégré. S'isoler est une voie sans issue comme on dit. Nos enfants sortent de plus en plus des mêmes écoles supérieures que ceux des pays développés. Il faut laisser leur génie s'exprimer dans le développement de leurs pays. Il n'y a que la démocratie qui peut permettre cela. Mais applaudir un coup d'Etat, c'est creuser leurs tombes. On peut prendre des exemples en Asie, aucun pays ne s'est développé à la suite de coup d'Etat, mais dans la coopération internationale.

L'HORIZON AFRICAIN

## L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76

E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /

Site Internet: www.lhorizonafricain.com

Sous l'immatriculation

108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :

Hervé EKIRONO

Rédacteur en Chef :

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Secrétaire de rédaction : Clotaire DIABOUA

Siège de la Rédaction : Hôtel Saphir (Brazzaville)

Chef Bureau Pointe-Noire :

Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71

Mise en pages : Tornade

Chaque jeudi

L'Horizon Africain sur le site internet : [www.lhorizonafricain.com](http://www.lhorizonafricain.com)



Assemblée nationale

# Clôture de la troisième session ordinaire administrative

**L'Assemblée nationale a clôturé, dimanche 13 août 2023, à son siège à Brazzaville, sa troisième session ordinaire administrative de cette année. La cérémonie de clôture, sous le patronage d'Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, a été marquée par le discours de ce dernier, qui a rappelé les moments forts de cette session et les grands points de l'actualité nationale. C'était en présence du ministre d'Etat Pierre Mabiala, ministre des affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement. Voici ci-après un large extrait du discours du président Isidore Mvouba.**

«Les résultats de la présente session sont encourageants, comme l'a si bien rappelé l'honorable deuxième secrétaire. Le succès de nos travaux est à mettre à l'actif d'un travail sérieux lors des réunions en commissions et des séances plénières qui nous ont permis d'adopter les affaires soumises à notre examen et d'assurer le contrôle de l'action du gouvernement. De même, les séances de questions d'actualité et de questions orales au gouvernement avec débat ont été de qualité. J'ai apprécié les forts moments d'échange et de partage que nous avons eus au sujet de la municipalisation accélérée, ingénieuse politique murie, conçue et portée par le Président Denis Sassou-Nguesso.

En effet, pendant douze ans, rappelez-vous, nos douze départements, chacun à son tour, se sont dotés d'importantes infrastructures de base qui se dressent çà et là. La municipalisation accélérée nous a permis de reconquérir notre hinterland et amorcer la modernisation de l'arrière-pays. Ce fut merveilleux. J'en suis personnellement fier.

Au cours de cette session, c'est cet hémicycle qui a vu naître avec allégresse la première législature du parlement des enfants du Congo de l'ère de la nouvelle République. Les «députés juniors» étaient heureux de prendre leurs premières armes auprès des «députés seniors» que nous sommes. C'est aussi dans cet hémicycle que les membres de la Cour constitutionnelle ont prêté serment devant le parlement réuni en congrès. Ce fut un moment émouvant. La gouvernance institutionnelle, c'est le moins que l'on puisse dire, au Congo, est sur de bons rails. C'est encore dans ce temple de la démocratie que s'est tenue la session d'information sur le mécanisme africain d'évaluation par les pairs qui a vocation à améliorer la gouvernance en matière des politiques publiques. C'est toujours dans notre cocon parlementaire que notre chambre a fait ses premiers pas vers le numérique avec la mise en service de notre site Web, du système de messagerie professionnelle et de la remise à tous les députés d'ordinateurs portables.

Le secrétariat général indique que notre site est pris d'assaut, tous les jours, par de nombreux internautes des assemblées nationales sœurs



Isidore Mvouba, président de l'assemblée nationale.

ainsi que du grand public. Je tiens à souligner que notre messagerie professionnelle attend des honorables députés et des fonctionnaires parlementaires, une utilisation des plus optimales. Des messages des usagers de toute nature nous parviennent sans arrêt et nous y répondons sans cesse.

Lors de ma récente mission auprès de l'Assemblée nationale française, la délégation que je conduisais et moi-même avons bénéficié d'un accueil chaleureux. Notre délégation a eu des entretiens fructueux avec Madame Yaël Braun-Pivet, mon homologue de ce pays ami. Notre coopération interparlementaire va se consolider au travers des visites mutuelles de délégations, avec à la clé, l'appui de l'Assemblée nationale française à l'amélioration de la procédure législative de l'Assemblée nationale de notre pays.

De même, des séances de renforcement des capacités des députés et des fonctionnaires parlementaires ainsi que la mise en place d'une bibliothèque spécialisée dans la documentation de politique parlementaire sont des actions qui vont voir le jour dans un avenir très proche. Mon séjour en terre française m'a permis également de visiter la ville de Verquin qui se veut le prolongement de la ville de Brazzaville. Dans cette ville où a été érigée la stèle en souvenir de Brazzaville, capitale de la France-Libre, grande a été ma satisfaction de voir flotter, côte-à-côte, les drapeaux français et congolais et de constater l'exhumation, des cendres de l'oubli, du rôle joué par le Congo dans la victoire de la France, face à l'occupation nazie, pendant la Seconde guerre mondiale. Il s'agit là d'un devoir de mémoire qui participe à la consolidation des relations franco-congolaises.

Le président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, l'honorable Francis Drouin qui a échangé cordialement avec nous à Brazzaville, s'est réjoui de la vitalité, de la stabilité et de la paix qui règnent dans notre pays. Je saisis l'instant présent pour souligner qu'avec les parlementaires fédéraux de la Deutscher Bundestag, le parlement de la République Fédérale d'Allemagne, nous avons ouvert les pourparlers pour renforcer la coopération entre nos deux Assemblées nationales.

Les activités entreprises dans le cadre de la diplomatie parlementaire nous ont donné l'occasion de nous rendre compte de l'estime et de la considération dont jouit le Président Denis Sassou-Nguesso. Comme le dit le sage, «l'homme n'existe que dans le combat». C'est ainsi que Denis Sassou-Nguesso n'a eu de cesse de porter haut la question de la préservation totale de notre planète. A Paris, au sommet pour un nouveau pacte financier mondial, Monsieur le Président de la République a plaidé la cause du financement équitable du climat et d'un partenariat conséquent, en vue d'une croissance verte. A Abidjan, le Président de la République s'est enrichi de l'expérience de ce pays en matière agricole et s'est rendu compte de la justesse de son choix de faire de l'agriculture le pilier central du Plan national de développement 2022-2026. A Brazzaville, le Président du Comité de haut niveau a œuvré sans répit à la réconciliation du peuple libyen. A Saint-Petersbourg, la participation du Chef de l'Etat au cours du deuxième sommet Russie-Afrique a été de très grande qualité. Les visites de l'apôtre de la paix à Kinshasa et à Kigali ont eu comme perspective de rapprocher les deux pays pour une région

des Grands-Lacs apaisée. A Belém, au Brésil, notre champion du développement durable, en avocat déterminé, a donné de la voix pour la mise en place d'un système innovant de financement contre le réchauffement climatique.

Depuis juillet 2023, certaines localités de notre pays, hélas, et, principalement Dolisie, sont touchées par l'épidémie de choléra, shigellose et fièvre. Grâce aux diligences menées par le gouvernement de la République soutenues par des Congolaises et Congolais, cette épidémie est, aujourd'hui, en fin de cinétique. En votre nom et à mon nom personnel, je voudrais présenter toutes nos sincères condoléances aux familles qui ont perdu des êtres chers à cette funeste occasion.

Au sujet de nos négociations avec le Fonds monétaire international, il nous revient d'encourager le gouvernement sur la validation de la troisième revue de l'accord de facilité élargie de crédits. Par ailleurs, je voudrais saluer l'importante consultation que nous avons eue avec le gouvernement lors du débat d'orientation budgétaire. En toute harmonie, convergence, convivialité et responsabilité, les membres du gouvernement et les députés ont utilement échangé sur les choix relatifs à la politique budgétaire 2024-2026, dans la perspective de la réalisation du Programme national de développement et de la poursuite du programme de facilité élargie de crédits avec le Fonds monétaire international.

La politique budgétaire ainsi présentée a vocation à stimuler la croissance économique et assurer la résilience de notre économie face aux chocs endogènes et exogènes. Pour ce faire, il est impérieux d'améliorer le climat des affaires, afin d'attirer les investissements directs étrangers et tirer profit des effets des contrats du partenariat public-privé. La diversification de notre économie est à ce prix.

Dans quelques jours, nous allons célébrer le 63ème anniversaire de l'indépendance de notre pays, sous le thème: «Engagement citoyen, résilience et progrès». Engageons-nous autour du Président Denis Sassou-Nguesso, dans un esprit de résilience, pour parer aux chocs de toute nature, en vue du progrès du Congo. En vous souhaitant bonne fête du 15 août 2023, je déclare clos les travaux de la troisième session ordinaire administrative de la 15<sup>ème</sup> législature de l'Assemblée nationale».

## PROPOS D'ÉTAPE

### La fabrication du réel

A en croire l'astrophysicien et écrivain américain d'origine vietnamienne, Xuan Thuan Trinh, le réel est le produit de l'action conjuguée du déterminé et de l'indéterminé, du chaos et de l'harmonie. L'indétermination de la condition humaine avait poussé Prométhée à prendre la décision de voler le feu aux Dieux pour fabriquer le réel: la civilisation par l'industrie.

L'observation des comportements des classes dirigeantes dans les pays en développement met en évidence la grande question du réel dans la construction des Nations. Le constat est qu'il y a une distance entre la prescription et l'activité, entre «la symbolique des messages et l'opérationnalité des actes».

Au cours de nombreux séminaires et colloques organisés ici et là, les éphémères de céans sont capables de produire des lettres de mission, des programmes d'activités ou des contrats d'objectifs. Ce sont ce qu'on appelle les prescriptions institutionnelles. Des gouvernants signent des «*memorandum of understanding*» ou «*mémorandum d'entente*»; des projets sont bien élaborés; des réunions de lancement sont organisées; des dignitaires visitent les sites des projets; mais rien ne sort de la terre. C'est la frustration pour certains, la colère pour les autres, le gâchis pour la population. Pourquoi un tel ratage? A quoi servent les politiques économiques, les plans de développement et autres projets de diversification économique, si l'on n'est pas capable de produire des livrables, c'est-à-dire, «le service, le produit ou le nouveau processus pour lequel a été mené le projet?»

Le passage de la prescription à l'exécution est la principale difficulté quant à la production du réel. Par exemple, la non-exécution des décisions prises ou leur exécution tardive et le non-respect des engagements pris sont des obstacles à la production du réel. Il arrive souvent que ceux qui ont une parcelle de pouvoir négligent la mise en œuvre des décisions prises au niveau stratégique. Ils négligent les tâches de coordination des activités, soit par ignorance, soit par procrastination, soit par calcul. La conséquence est dramatique pour le pays et pour ses éphémères.

Pour le pays, c'est le capital confiance ou capital réputation qui prend un coup, notamment vis-à-vis de l'altérité partenariaire. Mais pire, c'est le Maître des horloges lui-même qui est humilié par ses subordonnés. Par leur immobilisme dans la fonction exécution, l'on peut voir des premières pierres qui devraient être des pierres angulaires de la fabrication du réel, devenir des menhirs dans les savanes tropicales.

Pour les éphémères, des chantiers qui devraient constituer des gisements d'emplois par la fabrication du réel et, par conséquent, dispensateurs de revenus, donc sources de bien-être, deviennent des éléphants blancs, des symphonies inachevées de triste mémoire.

La fabrication du réel, c'est le sens de l'action; de l'action publique. Le reste, c'est de la gesticulation stérile; une sorte de décadence. Heureusement que «lorsque la décadence menace de se généraliser, il y a le verbe [du maître des horloges] qui hausse le ton et rappelle le cheptel à l'ordre». Les éphémères attendent ce rappel à l'ordre, pour la fabrication du réel par la classe politique.

Prométhée.

### Grand-prix de dictée Denis Sassou-Nguesso

## Les compétiteurs à l'épreuve de dictée récompensés

Les participants à la première édition de la Semaine de dictée du Grand-prix Denis Sassou Nguesso ont été récompensés, lors d'une cérémonie vendredi 18 août 2023, à la présidence de l'Université Marien Ngouabi, à Brazzaville, sous la coordination de Mme Sylvia Djouob, l'initiatrice du concours.

L'épreuve de dictée s'était déroulée le 29 juillet 2023, à la présidence de l'Université Marien Ngouabi. Cette compétition avait concerné trois catégories de candidats. Le premier groupe était composé des élèves du primaire et des collégiens, le deuxième avait rassemblé des lycéens et des étudiants et le dernier groupe avait réuni les citoyens lambda intéressés à l'exercice de dictée. Les extraits servant des trois dictées étaient tirés du livre intitulé «Le manguier, le fleuve et la souris» du Président Denis Sassou-Nguesso.

Pour les trois catégories de participants, seule une fille de classe de troisième a réussi à produire une dictée sans fautes. Les résultats ont varié d'une faute à 24. Mme Sylvia Djouob a

(Suite en page 7)



Message à la Nation du Chef de l'Etat à l'occasion du 15 août

# Denis Sassou-Nguesso appelle à la concorde nationale face aux défis actuels

**Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a adressé son traditionnel message à la Nation à l'occasion des festivités marquant le 63<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance nationale. Diffusé lundi 14 août 2023, à 20h sur la chaîne de télévision nationale, Télé-Congo, et sur les ondes de la radio nationale, Radio-Congo, ce message a permis au Chef de l'Etat de saluer le peuple congolais pour sa foi en l'avenir, sa détermination et sa persévérance dans le vent des succès et des échecs. Le Président de la République a appelé ses compatriotes à la concorde nationale face aux défis climatiques et socio-économiques actuels.**



Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso.

**A**u moment où nous célébrons cet anniversaire, l'urgence climatique, continue d'être un défi pour lequel les réponses adaptées doivent être efficacement mises en œuvre», a-t-il déclaré. Le Chef de l'Etat a souligné que la solution à cette problématique, aujourd'hui, se fonde sur «la restauration et la préservation des écosystèmes de biodiversité,

principalement la forêt. Une ressource essentielle pour le nocif carbone qu'elle séquestre et l'oxygène vitale qu'elle libère». Dans ce contexte, le Président de la République a invité les Congolais à soutenir la tenue, en octobre prochain, à Brazzaville, du sommet des trois bassins forestiers tropicaux du monde. «Nous sommes au cœur de la solution,

avec d'autres Etats du bassin du Congo, nous devons tirer le meilleur profit de notre position», a-t-il indiqué.

Denis Sassou-Nguesso a souhaité que les Congolais ravivent

la flamme du panafricanisme dans un contexte où la place de l'Afrique dans les relations internationales devient plus que jamais un enjeu stratégique primordial. «Au regard de toutes ces

potentialités naturelles et de ses deux milliards d'habitants attendus d'ici 2050, majoritairement jeunes, l'Afrique devra exiger une plus grande reconnaissance dans le concert des Nations et un rôle

plus important dans la décision sur les questions et préoccupations mondiales», a-t-il affirmé. Selon le Chef de l'Etat, le Congo a réussi à contenir les effets de la crise économique accentuée, entre autres, par la pandémie de covid-19. A cela s'ajoute la guerre russo-ukrainienne qui a également bouleversé les équilibres macro-économiques. «Notre pays a engagé des réformes majeures qui augurent des perspectives encourageantes, en vue du redressement de notre économie nationale», a-t-il déclaré. «Le gouvernement ne ménagera aucun effort pour amortir les chocs et préserver le peuple des fragilités dues aux mesures d'ajustement en application». Dans son discours, le Chef de l'Etat a réitéré l'appel sur l'arrêt des hostilités entre la Russie et l'Ukraine, soulignant que devant la difficulté, les hommes ont toujours su s'organiser et trouver des leviers nécessaires pour impulser un sursaut bénéfique à l'origine des performances exemplaires. «La priorité doit être donnée aux vertus du dialogue, afin que se taisent les armes», a-t-il affirmé. Terminant son propos, Denis Sassou-Nguesso a déclaré qu'«au nom de la patrie, l'heure est à la consolidation de ce qui nous unit et fonde notre indépendance».

Roland KOULOUNGOU

## Message à la Nation du Président de la République, à l'occasion du 63<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance

**Mes chers compatriotes,**

Dans notre pays, le 15 août de chaque année nous offre l'opportunité de toujours sublimer la clairvoyance des pères de l'indépendance qui rayonnent à jamais dans l'éternité de la reconnaissance infinie de la Nation.

C'est aussi l'occasion de magnifier le sacrifice, l'espoir et le dévouement de tous ceux qui ont accompagné la République du Congo dans son parcours. Le plus grand mérite, que je salue, est celui du peuple qui a bravé les difficultés, les écueils pour conduire, aujourd'hui, notre indépendance à ses 63 ans. Je renouvelle mes congratulations à notre peuple pour sa foi en l'avenir, sa détermination et sa persévérance dans le vent des succès et des échecs, des joies et des malheurs, de l'incertitude, du doute et de l'optimisme.

**Mes chers compatriotes,**

Au moment où nous célébrons cet anniversaire, l'urgence climatique continue d'être un défi pour lequel des réponses adaptées doivent être efficacement mises en œuvre. A ce propos, la solution aujourd'hui se fonde sur la restauration et la préservation des écosystèmes de biodiversité, principalement la forêt, une ressource essentielle pour le nocif carbone qu'elle séquestre et l'oxygène vital qu'elle libère. Dès lors, nous sommes au cœur de la solution avec tous les autres Etats du bassin du Congo, pour ce qui est du poumon écologique africain. Nous devons tirer le meilleur profit de notre position. Ma récente participation, au Brésil, au sommet régional pour le renouvellement de l'Organisation du Traité de coopération amazonienne, procède de cette démarche salvatrice. A cette occasion, j'ai annoncé la tenue, à Brazzaville, en octobre 2023, du sommet des trois bassins des écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales, Amazonie -Bornéo-Mékong- Congo. J'invite le peuple à se mobiliser pour accompagner

et soutenir l'organisation et la tenue réussies de cet événement particulièrement important.

**Mes chers compatriotes,**

Il nous faut raviver la flamme du panafricanisme, au moment où la place du continent dans les relations internationales devient, plus que jamais, un enjeu stratégique primordial. Au regard de toutes ses potentialités naturelles et de ses deux milliards d'habitants attendus d'ici 2050, majoritairement jeunes, l'Afrique devra exiger une plus grande reconnaissance dans le concert des nations et un rôle plus important dans la décision sur les questions et préoccupations mondiales.

**Mes chers compatriotes,**

La situation générale de crise économique et financière dans le monde s'était ponctuée, dans la majorité des pays dont le nôtre, par la récession survenue à partir de 2014 du fait, entre autres, de la forte baisse des cours de matières premières, notamment le pétrole. Alors que se desserrait progressivement l'étau de cette conjoncture, le Congo a dû affronter, sans répit, la pandémie de covid-19 qui a ébranlé les économies même les plus puissantes du monde.

Ainsi, sans accompagnement extérieur significatif face à la pandémie de covid-19, notre pays, grâce à un faisceau de mesures adéquates de prévention et de prise en charge, a réussi à endiguer, avec efficacité, ce péril sanitaire. A toutes ces conséquences, viennent s'ajouter les perturbations générées par le conflit russo-ukrainien qui aggravent, de façon sensible, la situation déjà difficile.

Face à la nécessité de rétablir les équilibres macro-économiques, notre pays a engagé des réformes majeures, qui augurent des perspectives encourageantes, en vue du redressement de l'économie nationale. A l'instar des dispositions prises dans le cadre de la riposte à la pandémie de covid-19 ainsi que de la relance économique, le gouvernement ne ménagera aucun effort pour amor-

tir les chocs et préserver le Peuple des fragilités dues aux mesures d'ajustement en application.

Devant la difficulté, nous avons toujours su nous organiser et trouver les leviers nécessaires pour impulser un sursaut bénéfique, à l'origine de performances exemplaires. L'épreuve est souvent le fondement de la réussite, l'essentiel étant de maintenir le cap et l'espoir, le cap de la paix. En dehors de la paix, point de salut ! La paix est la meilleure des choses qui fut donnée aux hommes de connaître, car un seul traité de paix, dit-on, est supérieur à d'innombrables triomphes.

En parlant de paix, nous réitérons notre appel à l'arrêt des hostilités entre la Russie et l'Ukraine. La priorité doit être donnée aux vertus du dialogue, afin que se taisent les armes. Notre engagement toujours renouvelé en faveur de la paix et du dialogue justifie la présence et place de notre pays au sein de la médiation africaine qui ne saurait être ni sous-estimée, ni méprisée.

**Mes chers compatriotes,**

L'épreuve et la difficulté sont le plus souvent des signes annonciateurs de la félicité, lorsqu'elles sont positivées. Aussi, l'espoir devrait-il retentir, dans les profondeurs de notre conscience collective, tel un appel patriotique à l'optimisme. Au nom de la Patrie, l'heure est à la consolidation de ce qui nous unit et fonde notre indépendance, la souveraineté de notre pays, la paix, la stabilité et la concorde nationale. Sous notre drapeau tricolore, vert, jaune, rouge, ensemble poursuivons la marche vers le développement, guidée par la boussole de notre belle et noble devise: Unite; Travail; Progrès.

Bonne Fête de l'indépendance à tous !  
Vive la République !  
Vive le Congo !  
Je vous remercie.



63<sup>ème</sup> anniversaire d'indépendance du Congo

# Un défilé militaire comme clou des manifestations nationales à Brazzaville

**15 août 1960 - 15 août 2023, le Congo a totalisé 63 ans de son accession à l'indépendance. La commémoration de cet événement historique, sous le thème, «Engagement citoyen, résilience et progrès», a été marquée, à partir du 13 août, par plusieurs manifestations culturelles comme le concours de beauté miss indépendance, et sportives comme le semi-marathon international de Brazzaville et la Coupe du Congo de football. Le défilé militaire a constitué le clou de ces manifestations, mardi 15 août sur le Boulevard Alfred Raoul, à Brazzaville, sous le haut patronage du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, en présence des corps constitués nationaux, des présidents des institutions constitutionnelles, des membres du corps diplomatique, des corps constitués nationaux, etc. Cette année, le défilé populaire n'a donc pas été retenu.**

Le mardi 15 août, la célébration de l'anniversaire de l'indépendance nationale a repris ses quartiers sur le Boulevard Alfred Raoul où s'étaient massés, de part et d'autre de la vaste chaussée goudronnée, des milliers de spectateurs. Tout a commencé avec la revue des troupes d'apparat d'honneur et celles de la garnison de Brazzaville, mobilisées pour la circonstance (avec l'exécution de l'hymne national), par le Chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, chef suprême des armées, en compagnie

du chef d'Etat-major général des Fac (Forces armées congolaises), le général Guy Blanchard Okoi, alors que retentissaient les 21 coups de canon pour marquer la solennité de l'évènement.

Puis, après la demande d'autorisation de commencer le défilé militaire, le Chef de l'Etat a autorisé le démarrage de la parade militaire marquant les 63 ans d'accession du Congo à l'indépendance. Ainsi, pendant une heure de temps, sous le regard attentionné du couple présidentiel, des présidents des institutions

nationales, des membres du gouvernement, des officiers généraux et supérieurs commandant les différents corps de la Force publique et de la foule de spectateurs, les différents carrés des corps des F.a.c (Forces armées congolaises), de la gendarmerie nationale, de la police et de la sécurité civile ont battu le macadam, pour commémorer l'accession de la République du Congo à l'indépendance. Comme dans les précédents défilés, le passage des éléments du G.p.c (Groupement para-commando) a émerveil-



La revue des troupes par le chef suprême des armées.



Un carré du G.p.c.

lé le public, avec leur marche lente faite de grands pas, parachute attaché au dos, qui symbolise la bravoure et la vigueur, en tant que corps d'élite des F.a.c. Pendant ce temps, dans l'air, les hélicoptères de l'armée de l'air commérait à leur manière la fête de l'indépendance, en survolant à basse altitude le lieu du défilé.

Ouverte par les troupes d'apparat et d'honneur, cette parade militaire a été bouclée par le passage des unités mobiles des F.a.c, de la police et de la gendarmerie nationale. Le public a vu les véhicules de transport de troupes et des armements d'assaut tels que les B.m 21.

«Je vous félicite pour la bonne tenue des troupes et le bon déroulement du défilé», c'est par ces mots que le Président de la République a mis un terme officiel au défilé militaire. Rendez-vous est pris pour le 15 août 2024, à l'occasion du 64<sup>ème</sup> anniversaire. Avec la fin, depuis 2016 à Madingou, chef-lieu de la Bouenza, de la célébration rotative de la fête de l'indépendance à travers les départements, couplée au programme de municipalisation accélérée, la capitale, Brazzaville, a repris ses prérogatives, jusqu'à ce qu'il en soit probablement décidé autrement.

Hervé EKIRONO

**CANAL+**

L'UEFA CHAMPIONS LEAGUE ET LES + GRANDS CHAMPIONNATS EN EXCLUSIVITE

SAISON 2023/2024

**CANAL+**

L'UEFA CHAMPIONS LEAGUE ET LES + GRANDS CHAMPIONNATS EN EXCLUSIVITE

SAISON 2023/2024



Lutte contre la vie chère au Congo

# Une coalition d'organisations de la société civile a vu le jour

**La Banque mondiale a publié un rapport sur le suivi de la situation économique et financière de la République du Congo, qui révèle que 56% de la population souffre déjà d'une insécurité alimentaire sévère et que la pauvreté demeure élevée avec plus d'un Congolais sur deux vivant avec moins de 2,15 dollars par jour en 2022. Ces données mettent en lumière les indices d'une situation difficile que plus de la moitié de la population devra se préparer à affronter dans les prochains jours. Au regard de cette situation, huit associations se sont regroupées au sein d'une Coalition contre la vie chère au Congo, dont la sortie officielle a eu lieu vendredi 11 août 2023, dans la salle de conférences du poste salutiste du Plateaux des 15 ans dans la quatrième arrondissement, Moundali, à Brazzaville.**

La création de la Coalition contre la vie chère au Congo est née à la suite d'une note de position publiée le 6 juillet 2023, par l'Observatoire congolais des droits des consommateurs, sur le mutisme du gouvernement sur les effets inflationnistes de l'augmentation de 30% du prix du super à la pompe. Sa sortie officielle a été marquée par la publication d'une déclaration lue par Mermans Babounga Ngondo et dont voici de larges extraits.

«Les populations congolaises particulièrement les plus vulnérables connaissent, depuis deux ans, une hausse des prix des denrées alimentaires. Cette situation est la résultante des impacts de la mauvaise gouvernance conjuguée avec le conflit russo-ukrainien et le relèvement des prix du carburant à la pompe découlant de la mise en œuvre de l'accord pour une F.e.c (Facilité élargie de crédit) conclu entre le gouvernement et le F.m.i.»

«Pour y répondre, le gouvernement a adopté un plan de résilience en vue de stabiliser les prix des produits alimentaires. Cet objectif, oh combien noble, s'est traduit par la concession des allègements fiscaux-douaniers aux importateurs et aux minotiers d'une part mais aussi à la publication d'un arrêté sur le blocage des prix des produits



Mermans Babounga Ngondo (au milieu) lisant la déclaration.

de grande consommation, singulièrement les denrées alimentaires, d'autre part».

«Malgré toutes ces mesures, les effets attendus par les populations ne sont pas totalement visibles du fait du non-respect des mesures édictées. Les populations constatent et se plaignent constamment de la hausse des prix des denrées alimentaires. Si elles ont fait preuve d'adaptation et de résilience à cette situation, après le relèvement des prix du carburant de 5%. La Coalition contre la vie chère au Congo est très préoccupée par les effets domino de la hausse du prix du super passant de 595 francs à 775 francs Cfa si des mesures compensatoires concrètes ne sont pas prises

dans les meilleurs délais. Ce dernier relèvement du prix du super à la pompe a permis au pays de bénéficier d'un décaissement immédiat de la part du F.m.i d'environ 34 millions de dollars».

«Devant le risque des effets inflationnistes que représente l'augmentation des prix du carburant à la pompe, conjuguée au faible leadership du gouvernement dans l'application des textes, des organisations de la société civile congolaise travaillant sur les problématiques de consommation, de transparence, de transport, des droits humains, de commercialisation, de production et d'économie informelle, ont décidé de lancer cette initiative».

La coalition demande au

gouvernement, entre autres, d'accélérer les travaux de la commission chargée de réviser l'étude sur l'impact de l'augmentation des prix à la pompe des produits pétroliers et de veiller sur la crédibilité de cette commission; limiter l'augmentation des prix des produits pétroliers à la pompe au niveau actuel; lancer un programme d'urgence d'appui aux producteurs locaux.

Au F.m.i d'accompagner le gouvernement dans l'assistance technique, en vue de la renégociation des contrats de partage de production et la gestion des coûts pétroliers et s'assurer de la mise en place, par le gouvernement congolais, des outils et dispositifs fonctionnels et indépendants dans la lutte contre la corruption. Les effets de cette nouvelle augmentation devraient inspirer plus de solidarité de la République envers les populations exposées à ce nouveau choc. L'adhésion à la coalition pour d'autres associations reste ouverte.

Les huit associations regroupées au sein de la Coalition contre la vie chère au Congo, sont les suivantes: C.a.d (Centre d'actions pour le développement); O.2.c.d (Observatoire congolais des droits des consommateurs); Cacros (Cadre de concertation des réseaux des organisations de la société civile); R.e.d.y.c.c (Réseau des dynamiques collectives du Congo); R.e.n.a.i.j.e (Réseau national d'appui aux initiatives des jeunes); U.s.c (Union syndicale du Congo); C.u.d.h.o.c (Cercle uni pour les droits de l'homme et culture de paix); A.c.a.t section Congo (Action chrétienne pour l'abolition de la torture).

**Chrysostome FOUCK ZONZEKA**

(Suite de la page 4)

bien apprécié ces résultats, au regard des performances. «Il y a près sept ou huit ans, j'avais organisé un concours de dictée ici. Il y avait plein de fautes. Cette fois-ci, j'ai trouvé que le niveau est bon. Je suis contente au regard du niveau des élèves et des étudiants. C'est pourquoi que tout le monde est sorti d'ici avec un livre de grammaire ou d'orthographe. Je demande à tout le monde de s'associer à moi, parce que le champ est vaste. Pour



Mme Sylvia Diouob récompensant une candidate ayant fait zéro faute en dictée.



Les compétiteurs autour de Mme Sylvia Diouob après la remise des livres

les citoyens, ils sont partis d'une faute à 14. Les lyciens et les étudiants ont pu faire une performance de deux à 24 fautes. Les élèves du primaire et des collèges ont enregistré un bon résultat, avec une fille de classe de troisième qui a fait zéro faute. A travers ce concours de dictée, je voudrais passer cette technique aux autres pour faire moins de fautes, montrer aux autres qu'on peut écrire le français sans faire trop de fautes, parce qu'il y a des règles à maîtriser. C'est ainsi que j'ai attribué des livres à tout le monde. En recevant les livres, tous les compétiteurs m'ont rassuré de faire moins de fautes», a-t-elle déclaré.

L'initiative a émis un vœu d'organiser, aussi, le concours de dictée «Prix Denis Sassou-Nguesso à l'intérieur du pays. Unique à avoir fait candidate à avoir fait zéro faute, Merveille Gloirdy Kimbembé, venue du collège moderne privé «Les ambassadeurs», en classe de Troisième, a livré ses impressions, en ces termes: «J'ai beaucoup lu les livres pour avoir certaines connaissances, afin de mieux affronter la dictée. Je fais régulièrement des dictées à l'école. J'ai reçu le livre d'orthographe comme récompense. Cette épreuve de dictée me plaît beaucoup. Prochainement, je compte, également, participer à ce concours. J'invite mes collègues à participer pour améliorer leur niveau».

**Martin BALOUATA-MALEKA**

## Commission nationale du Maep

# Alain Akouala Atipault aux Seychelles, pour exprimer la volonté du Congo à l'auto-évaluation par les pairs

Du 8 au 9 août 2023 s'est tenu, à Victoria, capitale de la République des Seychelles, peuplée de 25 mille habitants, un atelier de revitalisation et de partage d'expériences des structures nationales du Maep (Mécanisme africain d'évaluation par les pairs), à l'occasion des 20 ans d'existence de cet organisme au fonctionnement autonome et lié à l'Union africaine (U.a), dont la mission principale est la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance en Afrique. Le Congo y était représenté par Alain Akouala Atipault, président de la Commission nationale du Maep, qui a réaffirmé la volonté des autorités nationales, à l'instrument panafricain d'autoévaluation volontaire.

C'est en février 2003 que 43 des 55 pays membres de l'Union africaine ont adhéré au Maep, en signant l'accord volontaire «pour évaluer et réviser systématiquement la gouvernance au niveau des Chefs d'Etat, afin de promouvoir la sta-

bilité politique, l'intégration économique accélérée au niveau sous-régional et continental, la croissance économique et le développement durable».

Les structures du Maep comprennent le Forum des Chefs d'Etat du Maep, le Comité des



Alain Akouala Atipault, président de la Commission nationale du Maep.

points focaux, composés des représentants des Chefs d'Etat du Maep et le panel d'éminentes

personnalités du Maep chargé de sauvegarder l'indépendance et la crédibilité des évaluations

nationales. L'atelier de Victoria était basé sur le rappel de la quantité et la qualité des évaluations du Maep, qui ont considérablement augmenté depuis 2017, démontrant ainsi la capacité accrue du Maep à réaliser simultanément de multiples évaluations. Cependant, malgré ces progrès, seul un nombre limité de pays de l'Union africaine ont fait l'objet d'évaluation de deuxième génération. De plus, l'existence de «membres dormants» constitue l'un des défis majeurs du Maep qui nécessite une intervention urgente.

L'atelier de Victoria a permis aussi d'impliquer les hauts fonctionnaires gouvernementaux des Etats membres du Maep ainsi que leurs ambassadeurs respectifs auprès de l'Union africaine, dans des discussions constructives visant à revitaliser le processus d'évaluation.

La République du Congo, qui est parmi les premiers pays ayant

adhéré au processus du Maep, en 2003, grâce à la volonté du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, continue de prouver son intérêt à l'évaluation de son engagement en matière de gouvernance. Par la voie du président de sa commission nationale, Alain Akouala Atipault, le pays a fait le point des activités qu'il a déjà menées et présenté les prochaines étapes de sa mission. Ce qui a abouti au principe d'une visite de travail en République du Congo, au premier trimestre 2024, du professeur Eddy Maloka, directeur général du secrétariat continental du Maep. Il viendra à Brazzaville pour rencontrer les plus hautes autorités du Congo, pour s'assurer de leur volonté de laisser l'instrument panafricain d'autoévaluation volontaire de la performance, apprécier les progrès réalisés par le pays en matière de gouvernance.

**Urbain NZABANI**



Santé publique

# Mettre en œuvre la convention-cadre de l'O.m.s pour la lutte antitabac

**Le Ministère de la santé et de la population, en partenariat avec la représentation de l'O.m.s-Congo et avec l'appui du secrétariat de la Convention-cadre de l'O.m.s pour la lutte antitabac, a organisé, mardi 8 août 2023, au Ministère des affaires étrangères, à Brazzaville, une réunion d'évaluation des besoins pour la mise en œuvre du protocole d'élimination du commerce illicite des produits du tabac. A l'issue de cette mission, un rapport d'évaluation des besoins et un ensemble de recommandations convenues conjointement ont été élaborés en collaboration avec les parties prenantes nationales et les partenaires internationaux. Par ailleurs, un comité de suivi a été mis en place.**

Ouverte par le Dr Lambert Kitembo, conseiller coordonnateur de l'Unité de coordination des programmes et projets au Ministère de la santé et de la population, en présence du Dr Dieudonné Bakala, délégué du représentant de l'O.m.s-Congo et de Rodrigo Santos Feijo, chef de mission au secrétariat de la Convention-cadre de l'O.m.s pour la lutte antitabac, la rencontre a regroupé les participants venus des administrations publiques et de la société civile, notamment les organisations des consommateurs.

Dans son mot de circonstance à l'ouverture des travaux, le Dr Dieudonné Bakala a indiqué que «le commerce illicite des produits du tabac est un problème mondial qui nécessite une action concertée et coordonnée de la part des gouvernements, des organisations internationales et de la société civile. Le protocole qui vise éliminer le commerce illicite des produits du tabac, adopté par les Etats membres de l'Organi-



Les organisateurs et les participants après la cérémonie d'ouverture

sation mondiale de la santé, constitue une étape cruciale dans la lutte de ce fléau. Ce commerce englobe un large éventail d'activités illégales, notamment la contrebande, la contrefaçon, la fabrication illégale et la vente de produits du tabac sans paiement des taxes et droits exigibles. Ce commerce illégal a malheureusement des conséquences graves sur la santé publique, l'économie et la sécurité du pays».

Ouvrant les travaux, le Dr

Lambert Kitembo a rappelé que «le Congo a interdit de fumer dans tous les lieux publics par la promulgation d'une loi. Le Congo a adhéré, en mars 2015, au protocole pour l'élimination du commerce illicite des produits du tabac. Cette adhésion a permis au Congo d'occuper la deuxième place dans la région africaine de l'O.m.s et la neuvième place dans le monde. En vue de soutenir la mise en œuvre du protocole, le Congo a sollicité,

depuis février 2023, l'appui technique du secrétariat de la convention-cadre de l'O.m.s pour la lutte antitabac, pour compléter l'évaluation de ses besoins. C'est dans ce cadre qu'une mission est arrivée ici à Brazzaville».

La publication au Journal Officiel du décret portant création, organisation et fonctionnement d'un programme de santé en la matière serait le résultat du fort plaidoyer en cours, la consécration d'une volonté exprimée du gouvernement. Sans cet outil, la mobilisation des ressources internationales et locales est illusoire.

Un des participants, Jean-Pierre Bassadila, point focal de l'antitabac et de lutte contre le commerce illicite des produits du tabac à la Direction générale des douanes et des droits indicts, s'est exprimé en ces termes: «L'administration douanière congolaise est membre de l'Organisation mondiale des douanes (O.m.d). Il y a un système de suivi au niveau de l'O.m.d et d'évaluation des produits antitabac. Mais, il faut reconnaître que ces produits rentrent illicitement, parce que les frontières sont poreuses. C'est ainsi que les produits du tabac s'infiltrèrent dans notre pays. Mais, nous tenons à ce que la surveillance douanière soit partout».

Martin BALOUATA-MALEKA

Département de la Lékoumou

## La journée départementale du paysan sera célébrée le 14 octobre de cette année

Initiée par l'A.d.r.lek (Association pour le développement rural de la Lékoumou) que dirige Hyacinthe Nguimbi, la journée départementale du paysan tient cette année sa onzième édition qui sera organisée le 14 octobre prochain, à Sibiti, commune et chef-lieu du Département de la Lékoumou. C'est une journée destinée à promouvoir la production agricole et favoriser les rencontres entre producteurs, distributeurs et consommateurs.



Hyacinthe Nguimbi.

La journée départementale du paysan est devenue un événement qui intéresse de plus en plus de monde à Sibiti, dans le domaine agricole. Au point où les responsables de l'Association pour le développement rural de la Lékoumou, en sigle A.d.r.lek, qui l'ont initiée, se proposent de l'élever au niveau national, en soumettant l'idée au Ministère en charge de l'agriculture. Raison pour laquelle le ministre Paul Valentin Ngobo a été invité à la célébration de la journée départementale du paysan, le samedi 14 octobre prochain.

«C'est une journée qui permet de promouvoir les productions agricoles et de relancer certaines cultures que nous avons abandonnées dans le département. Pendant cette journée, il y a l'exposition-vente des produits agricoles et des produits issus de la forêt, ce que les paysans récoltent comme les feuilles de manioc, le mfoumbou ou gnetum, le bois, etc. Nous sommes en train d'inviter les cadres ressortissants de la Lékoumou et tous ceux qui le souhaitent, à mettre la main à la pâte pour la réussite de cette journée qui consiste à exposer toutes nos cultures paysannes», confie Hyacinthe Nguimbi.

Selon ce dernier, le Département de la Lékoumou produit du manioc, de l'arachide, du maïs, de l'ananas, de la banane, du haricot, etc. «Moi-même, je suis producteur d'ananas. On envoie des tonnes et des tonnes d'ananas dans les villes chaque année. Car nous produisons l'ananas à contre-saison. Donc, nous n'avons pas de rupture de stock d'ananas dans la Lékoumou», précise Hyacinthe Nguimbi. Malheureusement, certaines cultures comme le café, le cacao, le paddy sont abandonnées. L'A.d.r.lek se bat pour relancer ces cultures dans le département.

La journée vise aussi à intéresser les jeunes à l'agriculture. Hyacinthe Nguimbi reconnaît que les jeunes se lancent de plus en plus dans l'agriculture, mais ils ne bénéficient pas de soutien. «Il y a des projets qui sont financés par les partenaires internationaux, comme la Banque mondiale. Mais, nous constatons que les jeunes ne sont pas souvent pris en compte. Ils n'accèdent pas aux financements. Moi-même, je suis grand producteur d'ananas, mais je n'ai jamais réussi à bénéficier d'un financement quelconque. Donc, nous invitons tous ces partenaires qui financent le développement de l'agriculture à s'intéresser à la journée départementale du paysan, en venant à notre rencontre, le samedi 14 octobre prochain à Sibiti. Nous sommes déjà rassurés que le ministre de l'agriculture, Paul Valentin Ngobo, sera là», a déclaré Hyacinthe Nguimbi.

Enfin, le rêve de l'A.d.r.lek est de faire que cette journée devienne une journée nationale, «pour encourager les paysans des quatre coins du Congo», précise son président. «C'est pourquoi nous appelons le gouvernement à s'intéresser à cette journée, pour qu'elle soit célébrée au niveau national comme nous le voyons avec les autres journées, par exemple la journée de la femme, la journée des jeunes. Il n'y a jamais eu la journée du paysan, alors que ce sont les paysans qui nourrissent le monde. Vous voyez qu'avec la guerre en Ukraine, on parle de la crise alimentaire mondiale. Donc, il faut honorer ce paysan qui nous nourrit», soutient-il.

Urbain NZABANI

(Pour tous contacts avec l'A.d.r.lek : (242) 06.893.09.69 ou 06.714.79.82)

Projet Redisse IV

# Remise de chenils pour lutter contre la rage humaine transmise par les chiens

Le coordonnateur du Projet Redisse IV (Projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale, quatrième phase), le Dr Jean-Pierre Elenka Okandzé, a procédé, le jeudi 10 août 2023, à Brazzaville, à la remise officielle des chenils aux services vétérinaires de la Direction générale de l'élevage, située dans l'enceinte du Ministère de l'économie forestière. Ce don, qui est l'aboutissement d'un processus qui vise à lutter contre la rage, en capturant et en isoler les chiens mordeurs dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, a été réceptionné par le directeur général de l'élevage, N'Kaya Tobi, en présence de Gaël Stève Angandza, attaché à l'élevage, représentant le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.



Les chenils pour garder les chiens à soigner.

Financés à hauteur de 15 millions de dollars (environ 87milliards 9547millions de francs Cfa) par la Banque mondiale, l'acquisition de ces chenils d'une capacité de trente chiens, pour Brazzaville et quinze pour Pointe-Noire, permettra aux services vétérinaires de la Direction générale de l'élevage de mieux lutter contre la rage humaine transmise par les chiens dans les deux

agglomérations du Congo. En effet, la rage constitue de nos jours une menace contre la santé publique dans de nombreux pays, du fait de la non-maîtrise des populations des carnivores domestiques en navigation (chiens et chats en particulier), mais aussi par le manque de programmes de vaccination soutenus. Selon le Redisse, les derniers rapports des services

vétérinaires évoquent un grand nombre de cas de morsures de chiens dans les grandes agglomérations du Congo, dont des cas de décès ont été déplorés pour certains. Réceptionnant les clés de ces chenils des mains du coordonnateur de Redisse, le Dr Jean-Pierre Elenka Okandzé, le directeur gé-

ral de l'élevage, N'Kaya-Tobi, qui s'est dit heureux de ce don, a affirmé qu'il contribuera à l'amélioration des performances de ses services, notamment dans la lutte contre la rage au Congo. Pour le Dr Jean-Pierre Elenka Okandzé, ce don est le fruit de la réunion du comité de pilotage présidé par le ministre de la santé et de la

population, Gilbert Mokoki, au cours de laquelle les participants avaient émis le vœu de mobiliser les moyens matériels de capture et d'isolement des chiens mordeurs. Car dans certains départements, il y avait déjà des signaux d'alerte sur la rage. L'obtention de ces chenils, a-t-il souligné, marque la fin d'un processus en ce qui concerne la capture et l'isolement des chiens mordeurs. «On a lancé le processus depuis un moment. C'est vrai qu'aujourd'hui, on est sur les chenils, mais on a commencé d'abord par acquérir ce matériel qui est sur

la table, qui permet d'immobiliser les chiens mordeurs. Parce ce qu'on se posait la question de savoir comment on va attraper ces chiens mordeurs. En tout cas, on a désormais des équipements qu'il faut, tels que les cartouches qu'on peut tirer pour anesthésier les chiens. Les chenils, c'est pratiquement l'étape finale. Quand on a immobilisé les chiens, on les emmène ici, auprès des vétérinaires, pour d'éventuels soins», a rassuré Jean-Pierre Elenka Okandzé.

Hervé EKIRONO



Commandement de la sécurité civile

# Les prises en charge sanitaires en nette augmentation lors des examens scolaires

Lors d'un point de presse tenu le vendredi 11 août 2023, à la caserne principale des sapeurs-pompiers, à Brazzaville, le Commandement de la sécurité civile, sous le patronage du général Albert Ngoto, a rendu public le bilan de la couverture sanitaire des concours et examens d'Etat, session 2023. Au total, 14.076 personnes de 27 localités du Congo ont bénéficié de la couverture sanitaire réalisée par les services opérationnels de la sécurité civile. Ce point de presse s'est déroulé en présence du commandant en second de la sécurité civile, le colonel de police Serge Pépin Itoua-Poto et d'autres officiers supérieurs du commandement de la sécurité civile.

Il ressort de la présentation faite par le commandant de police José Aimé Moupaaga, directeur de cabinet du commandant de la sécurité civile, qu'au total, 14.076 personnes (candidats, personnels administratifs et agents des services de l'ordre) ont été prises en charge par les services opérationnels de la sécurité civile, lors des examens d'Etat et concours organisés cette année 2023. Avec 5.907 cas, Brazzaville est la localité ayant enregistré le plus d'interventions, suivi des Départements du Pool, de la Sangha et de la Cuvette. L'évolution du nombre de personnes prises en charge correspond aussi à l'exten-



Le commandant de police Jean José Moupaaga.

sion du champ d'action de la sécurité civile. En effet, en plus des 18 localités couvertes l'année dernière, le Commandement de la sécurité civile a étendu, cette

année, son champ d'action à 9 autres localités, à savoir: Ewo, Makoua, Mossendjo, Ile Mbamou, Mpouya, Gamboma, Kindamba, Loudima et Ngabé. En ce



Le général Albert Ngoto et le colonel Serge Itoua Poto.

qui concerne les examens d'Etat et concours organisés donc cette année 2023, les nombres de personnes prises en charge sont les suivants par catégorie d'examen et de concours:

- C.e.p.e: 453 personnes;
- Bac technique: 2521 personnes;
- Bac général: 5566 personnes;
- B.e.p.c: 5.415 personnes;
- B.e.t/B.e.p/C.a.p: 1.475 personnes;
- C.f.e.e.n/D.e.c.s: 354 personnes;

- concours des lycées d'excellence de Mbounda et d'Oyo: 12 personnes;
- concours directs: 280 personnes.

Il se dégage du tableau comparatif des interventions de 2023, par rapport à l'année dernière (11.098), une hausse de 2.978 cas, soit une augmentation de l'ordre 21,15%. Cela peut se justifier par le fait que des nouvelles localités ont été prises en compte. Seul au niveau des concours professionnels est relevée une diminution

des cas de prise en charge. Il ressort des données compilées que les céphalées (maux de tête) caracolent en tête des pathologies et symptômes dominants, suivies dans l'ordre, du syndrome abdominal douloureux, du paludisme, du syndrome grippal et des dysménorrhées (douleurs pelviennes survenant avant, au moment ou après les règles). Généralement, la douleur atteint le sommet 24 heures après le début des règles et s'atténue après 2 ou 3 jours. Mais, c'est une situation qui peut mettre la candidate en difficulté pour passer sa session d'examen ou de concours.

«Au terme de cette présentation, laquelle laisse transparaître la montée en puissance de la sécurité civile quant à la couverture sanitaire des examens d'Etat et concours durant six années consécutives, l'appui financier des Ministères des enseignements général et technique mérite d'être relevé. Ce dernier permet la mobilisation générale des personnels et la réunion des moyens logistiques conséquents par le commandement de la sécurité civile, gage du bon déroulement de ces examens d'Etat et concours», a conclu le commandant de police José Aimé Moupaaga Dziengué.

Hervé EKIRONO

## Commentaire

# Les maux de la démocratie en Afrique: coup d'Etat militaire; coup d'Etat constitutionnel!

**En Afrique, la démocratie pluraliste souffre de plusieurs maux dont la mauvaise gouvernance publique et l'insécurité. Mais, retenons d'abord ceux qui font parler d'eux actuellement. Il s'agit des coups d'Etat militaires ou putschs et de ce qu'il est convenu d'appeler les coups d'Etat constitutionnels, c'est-à-dire les changements ou les modifications de la Constitution pour créer les conditions de l'éternité au pouvoir.**

En raison de leur brutalité et de ce qu'ils interrompent le mandat d'un Président démocratiquement élu, les coups d'Etat militaires ou putschs sont les plus décriés comme on le voit au Niger. Mais, parce qu'ils apparaissent comme une évolution normale de la vie politique, les changements et les modifications de Constitutions passent haut la main, alors qu'ils sont souvent à l'origine des coups d'Etat militaires comme on l'a vu en Guinée-Conakry. Si la démocratie veut avancer en Afrique, il faudrait à la communauté internationale condamner aussi bien les coups d'Etat militaires que les coups d'Etat constitutionnels destinés à confisquer le pouvoir, en s'y maintenant. L'exemple de la Centrafrique, pays déjà en proie

à l'insécurité, prouve les limites de la crédibilité de la démocratie. Car, quand un candidat est élu, il exerce un premier mandat et l'appétit venant en mangeant, il sollicite un deuxième que souvent la Constitution permet. Puis, l'appétit du pouvoir s'emparant de son entourage, ses proches, sa famille et ses soutiens nationaux et internationaux, il brise le tabou constitutionnel qui limite les mandats présidentiels à deux, pour en solliciter un troisième, qui devient source de crise politique ou d'instabilité démocratique. Suivant le niveau de maîtrise du pouvoir, la crise politique peut être surmontée. Elle peut aussi entraîner le pays dans une guerre civile ou une crise armée comme en Côte d'Ivoire où elle a été



Le Président guinéen Alpha Condé a perdu le pouvoir en raison de sa problématique troisième mandat.

évitée de justesse, après le troisième mandat du Président Alassane Ouattara. En Guinée-Conakry, le Président Alpha Condé avait réussi son passage au troisième mandat, en août 2020, après la modification de la Constitution. Sauf que ce troisième mandat, caractéristique d'un passage en force, lui avait ôté la légitimité démocratique, en raison d'une forte opposition de la classe politique et de la société civile. Il n'en avait cure. Les militaires vont saisir

cette opportunité pour s'emparer du pouvoir. C'est ainsi que le 5 septembre 2021, le colonel Mamadi Doumbouya, commandant du G.f.s (Groupement des forces spéciales), le renverse et le fait prisonnier, sous les cris de joie de la population. Ayant compris la leçon, la communauté internationale n'a pas bougé pour le soutenir. Tout juste elle a protesté contre son emprisonnement par les putschistes. Rien de nouveau donc avec ce qui se passe en Centrafrique où le Président Faustin-Archange Touadéra a changé de Constitution pour dorénavant briguer infiniment de nouveaux mandats à la tête du pays. Une telle aventure conduit-elle le pays à la stabilité? L'expérience prouve qu'il y a beaucoup de risques d'instabilité. Même la République du Congo n'a pas tourné le dos au principe de la limitation des mandats. Si on peut reprocher au Président Denis Sassou-Nguesso d'avoir changé la Constitution, pour se maintenir au pouvoir, on peut lui reconnaître tout de même l'honnêteté d'avoir maintenu dans la



Le Président Touadéra a modifié la Constitution, pour briguer un troisième mandat.

Constitution le principe de la limitation des mandats présidentiels. Ils sont limités à trois dans la nouvelle Constitution, soit trois mandats de cinq ans. Donc, le plus long temps qu'un Congolais peut demeurer au pouvoir, c'est 15 ans. Etant dans les prémices de la démocratie, lui-même bénéficie de deux fois cette durée, en plus de la transition flexible et de ses années de monopartisme à partir de 1979. Mais, on peut se réjouir de ce que le principe de la limitation des

mandats présidentiels soit ancré dans la culture politique congolaise.

A propos de la démocratie, il est dit que c'est le moins mauvais des régimes. Winston Churchill, le Premier ministre du Royaume Uni (1940-1945) avait dit: «La démocratie est le pire des régimes, à l'exception des tous les autres». C'est pour dire que la démocratie n'est facile pour personne. Même dans les Etats où elle est bien ancrée, comme les pays européens, les Etats-Unis, l'Inde, etc, les difficultés ne manquent pas.

En dehors de la démocratie, l'homme n'a pas encore inventé de système d'organisation politique qui soit universellement meilleur. Si la démocratie est en recul en Afrique de l'Ouest et qu'elle stagne en Afrique centrale avec des régimes qui battent les records de longévité, elle n'a pas pour autant disparu. Elle fera son retour en force partout où elle est retardée, parce qu'il n'y a pas de système d'organisation politique meilleur que la démocratie. C'est dire qu'il ne sert à rien de faire la guerre aux régimes putschistes. Il faut les laisser, ils vont s'essouffler avec le temps. Quand Sékou Touré est mort, les Guinéens ont soufflé un ouf de soulagement. Il faut laisser les militaires ouest-africains faire les Sékou Touré avec les réseaux sociaux. Ils vont s'essouffler et la démocratie reprendra ses prérogatives.

Jean-Clotaire DIATOU



# Sommet des trois bassins forestiers tropicaux du monde ou la volonté d'harmoniser les vues pour s'en sortir

Participant à l'émission «Heure de vérité» de Télé-Congo, Emile Gankama, journaliste et écrivain congolais, a souligné l'intérêt, pour la communauté internationale, d'investir dans la protection de l'environnement. Pour lui, la tenue du deuxième sommet sur les trois bassins forestiers tropicaux du monde «est le signe qu'il y a la volonté de poursuivre un chemin escarpé, mais qui mérite qu'on s'y attache, parce que le salut de l'humanité réside dans le fait de mobiliser des énergies, d'être ensemble, d'avoir des vues communes pour s'en sortir». Emile Gankama participait à cette émission animée par Aline France Etokabéka, aux côtés de Sydney Adoua-Bongo, point focal du sommet des trois bassins forestiers au Ministère des affaires étrangères et des Congolais de l'étranger, et de Brice Sévérin Pongui, avocat et expert en environnement.



Le journaliste écrivain Emile Gankama.

écosystèmes forestiers, selon les trois invités de «Heure de vérité».

## «Nous serons prêts et à l'heure!»

Selon le point focal du sommet sur les trois bassins, au Ministère des affaires étrangères qui répondait à la question de l'animatrice sur le niveau des préparatifs de ce sommet, «tout se met en œuvre pour garantir le succès de ce rendez-vous de haut». D'après Sydney Adoua-Bongo, «le gouvernement s'y attèle, avec beaucoup d'ambitions et d'engagements», avant de rappeler qu'«il y a une Commission nationale d'organisation, sous le haut patronage du Premier ministre, chef du gouvernement, et un Comité interministériel, qui suit toutes ces questions». De ce point de vue, «je pense vraiment, sans inquiétudes, que nous serons prêts et à l'heure», a-t-il assuré. Ce rendez-vous de haut niveau entend réunir, en octobre prochain, plusieurs Chefs d'Etat et de gouvernement, des représentants des O.n.gs et entreprises.

Selon l'avocat et expert en environnement, Brice Sévérin Pongui, «il y a un site dédié à ce sommet sur lequel tout le monde est invité à s'enregistrer». Au niveau du Ministère de l'environnement, a-t-il poursuivi, «les choses bougent». «Nous pensons que ça va aller et l'expérience prouve que nous avons organisé le premier sommet, ça a été une réussite. Nous pensons que ça sera la même chose pour ce deuxième sommet», a-t-il assuré, avant d'ajouter que le Congo bénéficie du soutien des Nations unies et de l'Union africaine dans l'organisation de ce sommet.

Pour l'histoire, on peut retenir que le sommet sur les trois bassins forestiers tropicaux du monde tire sa source d'une réunion des Chefs d'Etats des pays forestiers tropicaux, tenue en 2007, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies. Consolidé en marge de la conférence d'Oslo tenu le 27 mai 2010, le processus a été au cœur d'une autre rencontre des Chefs d'Etats des pays des trois grands bassins. A cette occasion, ils ont relevé la nécessité de formaliser cette union à travers un sommet qui regroupe les trois bassins forestiers tropicaux du monde.

Jean-Clotaire DIATOU

## Mobiliser la masse autour du sommet pour une cause commune

Quand une pluie fait des dégâts à Brazzaville ou dans un village du Congo, très souvent, la population ne fait pas automatiquement la relation avec les changements climatiques. Pourtant, il n'est pas rare d'entendre dire que l'ampleur des dégâts causés par les intempéries n'est pas similaire à ce que nous avons vécu il y a dix, voir quinze ans. La difficulté de perception de cette relation de cause à effet est très probablement à l'origine du scepticisme sur les résultats de la lutte des Etats africains, notamment

pour la préservation de l'environnement. Ainsi, il est important que l'opinion nationale comprenne l'intérêt, pour le Congo, d'organiser le sommet sur les trois bassins forestiers tropicaux du monde, avec, entre autres objectifs, de mobiliser les énergies autour de la préservation et la restauration de ces trois bassins, présentés comme les poumons verts de la planète. Le sommet de Brazzaville, qui constitue une tribune de promotion de la coopération scientifique et technique, devra contribuer à l'accroissement de l'influence de ces bassins forestiers dans les forums multilatéraux qui traitent de la défense de l'environnement.

Selon Monsieur Gankama, ce sommet se propose de définir une stratégie commune, pour stimuler les projets d'investissement visant à lutter contre les changements climatiques et préserver la biodiversité. Pour une meilleure compréhension des enjeux de ce sommet par le public, les médias devraient apporter leur contribution, a souligné le journaliste, qui a ajouté que pour qu'il en soit ainsi, les experts environnementaux devraient se rendre disponibles, pour mettre à la disposition de la presse, des informations essentielles à la sensibilisation des masses. Pour lui, il s'agit d'une cause commune, parce que la biodiversité, l'environnement ne

concernent pas qu'un pays ou un bassin forestier. «C'est une question de l'humanité toute entière», a souligné le journaliste et écrivain congolais. L'organisation du deuxième sommet sur les trois bassins forestiers tropicaux du monde, qui représente 80% des forêts tropicales à travers le monde s'inscrit dans le droit fil de l'action du Chef de l'Etat congolais qui ne se lasse pas d'apporter le message sur la restauration et la préservation durable des

# La Nation congolaise n'a point d'espoir d'être autre chose que Nation

**La Nation est le moteur de l'entité politique qui constitue l'essence de l'optimisation des relations entre les hommes. Car, la mission de chaque Congolais est de participer à la construction d'une entité interne. C'est à partir de ces relations que se définit et s'exerce le sens du pouvoir, l'écoute de la reconnaissance dans la recherche nationale du bonheur commun. Sous cette forme de compréhension, il est fort possible de prendre en compte des préoccupations nouvelles qui tendent à modifier la voie dans laquelle le pays s'est engagé depuis plus d'un demi-siècle. Car la mission de chaque Congolais est de participer à la construction d'une entité interne. C'est ainsi que chaque Congolais peut créer son lieu pour faire face à une série d'inquiétudes portants sur l'Etat, la démocratie, l'école, la santé.**



Par Joseph Badila.

Or malheureusement, la notion d'identité, chez nous, se nourrit très souvent d'une rhétorique d'exclusion et elle est réduite à ses aspects les plus périlleux. La notion d'identité doit s'inscrire dans la quête de sens. Par exemple, cette question doit s'imposer à tout individu conscient, désireux de s'engager en politique. Il ne peut y avoir de leader politique qui n'objecte à ses électeurs la nécessité de rétablir la citoyenneté. C'est ici une pique de rappel: l'exercice du pouvoir doit se colorer, sans cesse, de significations et d'intentions nouvelles, pour se coller la réalité de chaque jour. Pour parler du

plan national de développement, il y a lieu de tendre les esprits et les cœurs vers des préoccupations plus essentielles. Longtemps relégué au second plan, l'examen pour hisser haut des obligations envers l'être congolais ne parvient plus à irriguer le moteur de la nation. L'impression que tout cela laisse chez le citoyen est que celui-ci n'intéresse pas le politique. De même, on peut dire sans s'abaisser: «Ma personne ne compte pas». Alors qu'en parcourant la Constitution, ce livre de référence écrit par des juristes, des constitutionnalistes accordent un grand intérêt au corps de l'humain qu'ils considèrent comme sacré. Lors du lavement des

mains, sur l'esplanade du Palais des congrès, à Brazzaville, pour célébrer la clôture des travaux de la Conférence nationale souveraine, des dirigeants de ce pays ont fait l'ode à l'humanisme, au progrès et au processus démocratique. Une trentaine d'années plus tard, on a oublié que la démocratie n'est, ni plus ni moins, que «vision et conduite de vie», et dire que 1991 était là comme la répercussion de l'écho de 1960. A l'indépendance, les Congolais, à l'unanimité, ont répondu que la solution est justement de reconnaître que nous sommes tous multiples, que chacun de nous a une identité plurielle. Ici, il nous faut écouter la leçon d'un autre philosophe, Kant: Dans le mot «indépendance»,

si chanté depuis 1958, il faut mettre l'accent sur l'idée de loi. C'est la capacité d'écouter la loi en moi et d'y obéir qui me rend citoyen, qui me rend authentique citoyen. Lorsque la loi se dissout au point que les responsables ne sont plus obéis, mais qu'ils sont méprisés parce qu'ils ne savent ni établir une politique valable ni la mener, le pays stagne. Pas de loi, pas de liberté. La relative accalmie qui affecte l'espace politique congolais ne saurait faire oublier la précarité qui se développe, l'intolérance politique qui bride l'unité nationale et le jeu politique qui ne cesse de dominer par des contradictions à la fois politiques, ethniques et régionales qui occasionnent une grande instabilité constitutionnelle et institutionnelle. Lorsque ceux qui tiennent les leviers de commande, aux heures troubles, aux heures de décisions, ne savent plus sur quelle force s'appuyer, parce que d'ailleurs eux-mêmes n'en représentent pas, alors le tissu social se défait. Il y a un manque total de confiance dans la construction d'une Nation apaisée. La Nation n'est plus ce qu'elle était. Ce que les uns proposent pour éclairer la cité, les autres le défont. Au fil des années, le citoyen se détache, les chaînes de la socialisation se dénouent. Le peuple est mis en déroute. Voilà comment

on se défait de la Nation, alors que la Nation n'a point d'espoir d'être autre chose que Nation. Chers lecteurs, nous oublions souvent que la philosophie, la culture judéo-chrétienne sont des formes d'épanouissement de la personne et constituent un domaine où s'accomplissent des réussites éclatantes, glorieuses qui font vivre, éclairent des Nations pendant des siècles. Comment s'en servir comme il faut? Beaucoup serait accompli, si parmi ceux qui ont la charge de gouverner résolvaient dans leur cœur de mépriser absolument et sans exception tout ce qui n'est pas le bien, l'excellence, la justice, l'amour. Enfin, il est important de souligner que les discours, les nombreux séminaires et autres intentions ne signifient nullement un gage de réussite de la République, par tous et pour tous, effective et indivisible. Pour cela, il appartient aux dirigeants de lever les obstacles politiques, économiques culturels et sociaux, afin que dans l'écrin de la devise, Unité-Paix-Progrès, les Congolais retrouvent la quintessence de la citoyenneté par le dialogue. La quintessence est liée au raffinement. Brazzaville, sous l'occupation allemande, a su concilier l'hospitalité généreuse et les valeurs humanistes dans une dynamique d'ouverture, de

liberté et de progrès. Brazzaville a été le refuge d'honneur des généraux français. C'est ici que s'est redéfinie l'ordre nouveau pour garantir l'indépendance des pays africains. C'étaient des moments particuliers. C'est sur cette même terre que les pères fondateurs des indépendances africaines ont supposé qu'il existe un «sens politique», et que d'une volonté peuvent jaillir les idées d'une Nation juste. Ces Africains n'étaient pas de simples acteurs politiques, mais des politiques en quête de vraies valeurs. N'est-ce pas cet objectif que nous devons suivre? Il convient donc d'inciter les Congolais au dialogue qui ouvre la voie au développement de la personnalité qui aide à surmonter les contradictions. Cet exercice permet à chaque citoyen d'avoir le droit de participer au fonctionnement de l'Etat dans une démocratie ou l'improbable devient probable. Par exemple, par rapport aux pays d'Afrique centrale, certains Etats de l'Afrique de l'Ouest sont en train de réaffirmer que la démocratie est un mode d'éclosion de la citoyenneté. En faisant la politique avec un esprit de rassembler ce qui est épars, la politique prônée par ces dirigeants des pays de l'Afrique de l'Ouest bouscule les rétives et les idées reçues. On redonne ainsi du sang nouveau à un maillon de l'Union africaine. On ne le dira jamais assez, on cultive le bonheur de vivre, lorsqu'on entend que la politique est une manière d'être attentif à la Nation. La liberté est indissociable de la République et qu'elle concerne donc tous les citoyens.

Joseph BADILA



63<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance nationale

# Etudiante, Mlle Esther Ibara Koumou, 20 ans, élue Miss indépendance 2023

L'une des manifestations culturelles qui couronnent la célébration de l'anniversaire de l'indépendance nationale est le concours de beauté miss indépendance. La 13<sup>ème</sup> édition de ce concours de beauté féminine a eu lieu dimanche 13 août 2023, au Palais des congrès, à Brazzaville, sous le parrainage de la première dame, Mme Antoinette Sassou-Nguesso, représentée à la soirée par Mme Inès Nefer Bertille Ingani, ministre de la promotion de la femme, de l'intégration de la femme au développement et de l'économie informelle, en présence de Mme Sophie Ratsiraka, ministre malgache de l'artisanat et des métiers, de quelques épouses des membres du gouvernement congolais, des femmes parlementaires, etc.



Mlle Esther Ibara Koumou élue Miss indépendance 2023.

Organisé par l'Association Lumières d'Afrique que dirige l'écrivain, poète et député Ferréol Constant Patrick, Gassakys, sous le thème, «*la place de la femme dans la société*», avec Médard Milandou comme maître de cérémonie, la 13<sup>ème</sup> édition du concours

de beauté féminine Miss indépendance a connu 21 candidates, âgées de 19 à 22 ans. Après cinq tours de présentation, chaque sortie en tenue particulière, notamment la tenue de ville, la tenue en couleurs nationales, tenue traditionnelle, maillot de bain, tenue de soirée, devant un



Miss indépendance 2023 et sa première dauphine.

jury présidé par Mme Véronique Niékoumou, six candidates ont été retenues pour passer l'étape de l'interview en français, sur le thème de la soirée, à savoir, «*la place de la femme dans la société*». C'est ainsi que Mlle Esther Ibara Koumou, âgée de 20 ans, mesurant 1,80 mètres et pesant 65 kg, a été élue Miss indépendance 2023, devenant ainsi ambassadrice de la beauté congolaise, jusqu'au prochain concours. Mlles

Eloïse Ebenda et Faustine de Paul Molongo ont été élues, respectivement, première et deuxième dauphine. La soirée était agrémentée par quelques artistes musiciens notamment Sheryl Ngambo, Mwassi Moyindo Slameuse et Afara Tsena. La dernière édition de ce concours de la beauté congolaise avait eu lieu en 2019, avec le couronnement de Mlle Carius Awé.

Nana KABA

## 23 août, journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition

L'humanité célèbre, le 23 août de chaque année, la journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition. Notre pays, la République du Congo, est concerné au premier plan, d'autant plus qu'il a abrité, au bord de l'Océan atlantique, à Pointe-Noire, un comptoir d'achat et d'embarquement des esclaves. Il s'agit de la Baie de Loango d'où furent déportés plus de deux millions d'esclaves, vers les Amériques.



La traite des Noirs.

Le 23 août 1791, un événement déterminant dans l'abolition de la traite des Noirs, (c'est-à-dire le «*kidnapping*») organisé de populations africaines, pour les amener effectuer du travail forcé dans les plantations de l'Amérique), a eu lieu à Saint-Domingue, territoire aujourd'hui connu comme étant l'Île d'Hispaniola, où sont situés Haïti et la République Dominicaine: le grand soulèvement des esclaves qui a donné le coup d'envoi à la Révolution haïtienne. Haïti est d'ailleurs considéré comme étant le premier pays où une révolte menée par des esclaves a porté ses fruits et mené à l'obtention de l'indépendance du pays.

Les populations qui ont été déportées de l'Afrique vers l'Amérique n'ont pas eu un parcours des plus faciles: discrimination, racisme, esclavagisme, mauvais traitements de diverses natures, etc. Malheureusement, certaines séquelles de cette portion traumatisante de l'histoire sont encore bien palpables chez les communautés afro-américaines de tout le continent.

La Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition est donc célébrée le 23 août de chaque année, afin que les conséquences humaines dévastatrices de la traite humaine et de l'esclavagisme ne tombent pas dans l'oubli.

(Tiré du Réseau In-Terre-Actif)

63<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance nationale

# Le film documentaire, «*Révolutionnaire(s)*», projeté au Canal Olympia de Brazzaville

La célébration des 63 ans de l'indépendance nationale, le 15 août dernier, a été l'occasion de faire connaître les 110 ans de l'histoire du Congo, de 1880 à 1991, à travers le long métrage documentaire «*Révolutionnaire(s)*», écrit, réalisé et produit par Hassim Tall Boukambou (51 ans), petit-fils de Julien Boukambou, figure politique et syndicaliste des années 50 et 60, décédé en 1994. Ce film, produit en 2015, après dix ans de travail, comprend trois parties qui ont été projetées, vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 août 2023, dans la salle de cinéma Canal Olympia, à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville.

L'histoire du Congo en images. C'est la force du travail réalisé par Hassim Tall Boukambou, à travers son œuvre cinématographique historique, en rassemblant les témoignages des personnages qui ont été des acteurs ou des témoins de premier plan de l'histoire du Congo, depuis la colonisation à l'indépendance jusqu'à la Conférence nationale souve-

raïne de 1991.

Le premier jour, les spectateurs ont suivi la première partie intitulée, «*La genèse*». Elle retrace l'histoire du Congo de 1880, année de la pénétration coloniale française, à 1959. Le deuxième jour, c'était la partie intitulée, «*Révolutionnaire(s)*». Elle rappelle l'histoire du Congo de 1960, année de l'indépendance, à 1966, en passant par



Torben Nilsson, Prisca Ouya et Hassim Tall Boukambou à la fin de la projection du film.

le mouvement des 13,14 et 15 août 1963 qui provoqua la chute du régime de l'abbé Fulbert Youlou, premier Président de la République. Le dernier jour était consacré à la troisième partie ayant pour titre: «*Tout pour le peuple*». Elle retrace l'histoire

du Congo de 1966 à 1991, année où se tint la Conférence nationale souveraine qui ouvrit le pays à la démocratie pluraliste. Pour le cinéaste, Hassim Tall Boukambou, ce film est aussi une manière de rendre hommage aux compatriotes qui ont

vécu et construit le Congo. Il permet de faire comprendre aux Congolais l'histoire méconnue de leur pays. Le déclic était donné par les archives de son grand-père Julien Boukambou, a dit le réalisateur. Après le visionnage de ce film, quelques spectateurs ont donné leurs impressions:

- Torben Nilsson, diplomate, chargé d'affaires à la Délégation de l'Union européenne au Congo: «*Connaître son pays est une richesse fondamentale. Je salue ce travail incroyable qui a été réalisé et je demande encore de produire, c'est vraiment incroyable. Nous avons découvert les archives du Congo*»;

- Clément Mierassa, leader de l'opposition: «*Je sors de là avec une très bonne impression. Mais, je pense à la jeunesse. J'étais même à la Conférence nationale, j'étais au congrès extraordinaire du Parti congolais du travail (P.c.t.) lorsque le Président Denis Sassou Nguesso est passé Président du comité central. J'ai vécu les assassinats de Marien Ngouabi et de Massamba-Débat. Mais, je sais que mes enfants ne connaissent pas cette histoire. Il faut remercier et féliciter le jeune cinéaste. Il faut que l'Etat le soutienne pour continuer à perpétuer ce travail*»;

- Jean Omer Ntady, expert culturel: «*Il faut dire que le réalisateur est un monsieur très engagé, pour s'être permis de se lancer sur cette piste-là qui demande vraiment du courage. Ce travail qu'il a eu à réaliser permet de connaître l'histoire du Congo, d'en faire la lecture qu'elle mérite et d'informer les jeunes générations qui, en principe, ne connaissent pas suffisamment l'histoire du pays. Même, quand on repart dans les études historiques, la tendance est que l'histoire du Congo a été écrite par d'autres personnes qui ne la connaissent pas, qui ne la vivent pas ou qui ne l'ont pas vécue. Il faut donc encourager dans cette démarche-là. Si d'autres personnes peuvent prendre le relais, ce serait enrichir davantage ce domaine historique*»;

Hassim Tall Boukambou, auteur du film: «*Je suis totalement ouvert à toutes les propositions d'où qu'elles viennent, des écoles, des associations, des établissements, pour pouvoir diffuser ce film. Pour continuer à construire ce pays, il faut se servir de notre mémoire, de nos archives pour notre histoire. Il faut vraiment se la réapproprier, c'est très important*».

Martin BALOUATA-MALEKA



## Coupe du Congo de football

## Les Diables-Noirs ont décroché la timbale, pour la dixième fois

Le Club Diables-Noirs a remporté, lundi 14 août 2023, la finale de la 36<sup>ème</sup> édition de la Coupe du Congo de football, en battant l'équipe de l'As Otohô, sur le score d'un but à zéro, lors de la finale qui s'est jouée au Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, devant le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, les membres du gouvernement, les dirigeants de la Fécofoot (Fédération congolaise de football), bien d'autres personnalités et des milliers de spectateurs ayant rempli le stade d'une capacité de plus de 25 mille places.

À la veille de la fête de l'indépendance nationale, les Diables-Noirs ont réalisé un nouveau doublé en Coupe du Congo, remportant ainsi la coupe nationale, pour la dixième fois. La finale 2023 entre les Diables-Noirs et l'As Otohô s'est disputée à l'occasion du 63<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance de la République du Congo, dont la célébration sera marquée par un grand défilé militaire, le mardi 15 août, au Boulevard Alfred Raoul, situé dans la ville capitale, sous le haut patronage du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso.

L'unique but de la rencontre est l'œuvre de Yann Ngatsé, à la 29<sup>ème</sup> minute, pour les Diables-Noirs, qui ont finalement battu l'As Otohô par 1 à 0, comme en 2022. Nouveau coach des jaunes et noirs, le Français Noël Tosi l'avait rêvé et voilà que son travail a payé. Ainsi, dans



Les Diables-Noirs, vainqueurs de la Coupe du Congo 2023.



L'Amical Club Colombe, vainqueur de la Coupe du Congo 2023 en version féminine

les trois finales qui les ont opposés depuis 2018, les hommes du général Ndengué l'ont emporté devant ceux du D.g Ominga. Il s'agit du dixième sacre des jaunes et noirs qui occupent la tête du palmarès national. Ils ont réalisé leur troisième doublé (2022 et 2023), après celui de 1989 et 1990, 2014 et 2015.

La coupe a été remise au capitaine de l'équipe des Diables-Noirs par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso. L'équipe victorieuse a reçu aussi de ses mains un chèque de 30 millions de franc Cfa. Les joueurs ont été faits médaillés d'or, dans un stade où les supporters étaient en délire.

Pour la troisième fois, l'As Otohô a buté devant les Diables-Noirs. Il lui faut s'armer de beaucoup de détermination pour un jour arracher la coupe nationale.

Signalons qu'en version féminine, la Coupe du Congo a été remportée par l'Amical Club Colombe qui a battu le Galactic Excellence sur un score de 3 buts à 1.

Roland  
KOULOUNGOU

## Ligue départementale de pétanque de Brazzaville

## Talence Tsouari Mafoumba déterminé à relancer la pétanque

Après plusieurs années d'hibernation, la pétanque refait surface parmi les activités sportives nationales. La Ligue départementale de pétanque de Brazzaville, que dirige Vivien Bongolo, a organisé le championnat départemental de pétanque qui a eu lieu du 2 juillet au 20 août 2023, au boudrome Alfred Raoul situé à côté du Palais des congrès. Ce championnat a connu le sacre du Club Aïtec et de Josiane Makoumbou en individualité dames. La remise des trophées s'est déroulée en présence du directeur départemental des sports de Brazzaville, Parfait Malonga, du président de la Fécoboule, Talence Tsouari Mafoumba, et de son prédécesseur, Fidèle Padi, chargé de mission de la Confédération africaine de pétanque.



Phase de jeu de pétanque pendant la compétition.

Les championnats départementaux de pétanque organisés par la Ligue de Brazzaville étaient qualitatifs à la Coupe du Congo ainsi qu'au championnat national de pétanque qui aura lieu du 24 au 27 août 2023, au boudrome Alfred Raoul. Le nouveau président de la fédération, Talence Tsouari Mafoumba, s'est réjoui de la reprise de activités de pétanque et il l'a dit en ces termes: «Je suis satisfait, parce que le bureau exécutif de la ligue a amené cette compétition de main de maître, avec des moyens qu'il avait. Il a pu tenir tous les matches qui étaient prévus et surtout dans les temps. C'est une grande joie et ce sont des moments où nous ne manquons pas de féliciter les acteurs aussi bien les membres du bureau que les clubs qui ont participé à ces championnats. Nous sommes venus confirmer ce que nous avions annoncé il y a quelques semaines, à savoir la tenue du championnat national. Il y a eu des championnats départementaux dans les 6 départements que compte la fédération congolaise du sport boule. Les quatre meilleurs de la ville de Brazzaville, de Pointe-Noire sont qualifiés pour le championnat national ainsi que les meilleurs de chaque ligue de l'intérieur».

Fidèle Padi, chargé de mission de la Confédération africaine de pétanque est aussi rassuré par la reprise de la pétanque à Brazzaville. Au total, 13 clubs en triplé hommes et plusieurs individualités dont 10 femmes et près d'une trentaine d'hommes ont pris part à cette compétition. Au terme de la compétition, le président de la Ligue départementale de pétanque de Brazzaville, Vivien Bongolo, s'est dit honoré par la réussite de cette compétition. Il a publié la liste des qualifiés pour le championnat national.

Luze Ernest BAKALA

## Ligue des champions de la Caf

## L'As Otohô tenue en échec à domicile par un match nul

Le représentant congolais à la Ligue des champions de ma Caf (Confédération africaine de football), l'As Otohô a raté sa première sortie en campagne africaine de 2023-2024. Le club du président Maixent Raoul Ominga a été tenu en échec par la deuxième équipe du Soudan, Al Merreikh, qui a réussi à lui imposer un match nul d'un but partout, au Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville.

L'As Otohô a été surprise dès l'entame de la rencontre. En effet, à la troisième minute, les Congolais ont encaissé un but inscrit par le Soudanais Angolo Brayan. Il faudra attendre 26 minutes pour les locaux égalisent, grâce à l'attaquant Kader Bidimbou.

Les deux équipes sont allées à la pose sur ce score de parité. De retour des vestiaires, les Congolais ont appuyé sur l'accélérateur, pour vouloir changer le cours des événements. Ils ont eu plusieurs occasions de but. Mais mal négociées,

elles n'ont rien donné. Au terme de la rencontre, les Soudanais d'Al Merreikh ont porté des réserves sur la feuille du match à la Caf dénonçant la présence sur la liste de l'équipe de l'As Otohô des joueurs qui n'étaient pas jusque-là qualifiés. Reste que l'As Otohô puisse se mettre résolument au travail, afin qu'au match retour qui se jouera le vendredi 26 août prochain, à Butare, au Sud du Rwanda, pays choisi, en raison du manque de stade homologué au Soudan et de la guerre qui y sévit.

Luze Ernest BAKALA



L'As Otohô



La blessure du buteur Kader Bidimbou a affaibli l'équipe congolaise, après sa sortie.

18<sup>ème</sup> édition du Smib (Semi-marathon de Brazzaville)

Le Président de la République, au milieu des athlètes ayant gagné.

1.131 athlètes, nationaux et internationaux, ont pris part à la 18<sup>ème</sup> édition du Smib (Semi-marathon international de Brazzaville) lundi 14 août 2023, dont le coup d'envoi était donné par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso. En national, les résultats sont les suivants:

- Première: Julienne Loufoua de Brazzaville (1h 28mn 36s); un trophée et un chèque de deux millions de francs Cfa;
- Deuxième: Léona Missamou Bafoundissa de Brazzaville, (1h 23mn 10s);
- Première en version féminine: Julienne Loufoua, en 1h 28mn 36sec.
- Deuxième: Chardevie Missamou.
- Au niveau international, les Kenyans se sont imposés:
- Premier en version masculine: Geoffrey Kipyego (1h 02 min 27 sec);
- Première en version féminine: Agnès Barsosio (1h 10 min 40 sec).